N°34 – 19e année

Juin 2025

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

ÀHƆ̄HƆ̄

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME - TOGO

https://ahoho.net/
https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818

À HŌ HŌ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2025 : 5.123

https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : https://ahoho.net/

Country : Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT

ISSN Mir@bel WorldCat HAL

Àhɔ̄hɔ̄

Àhɔ̄hɔ̄ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahɔ̄hɔ̄ prononcé àhɔ̄hɔ̄, à ne pas confondre avec ahɔ̄hlõ, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súsú "pensée″, "idée" ; anyásã " intelligence" " connaissance". Anyásã désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya " savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhɔ̄hɔ̄. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés* (*LARDYMES*) du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahɔ̄hɔ̄ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H ɔ̄ H ɔ̄

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le ***Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)*** du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE,** Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Jean Bernard MOMBO**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSSI,** Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Narcisse ASSI-KAUDJHIS,** Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSSI,** Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA,** Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Àhɔ̄hɔ̄_Juin 2025* : Vue partielle du marché aux fétiches d'Akodesséwa à Lomé au Togo (Crédit Koudzo SOKEMAWU)

Copyright © reserved « Revue *Àhɔ̄hɔ̄* »

Site Internet de la revue Ahɔ̄hɔ̄ : https://ahoho.net/

The journal is indexed in : SJIFactor.com, https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818

AVIS AUX AUTEURS

La ***Revue Àhɔ̄hɔ̄***, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- ***1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)***
- ***1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)***
- ***1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)***

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
  - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
  - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : http://espacepolitique.revues.org/2963

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. **Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)**

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. **Résultats et analyses**

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. **Discussion**

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àhɔ̄hɔ̄* reçoit les articles du 1er mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àhɔ̄hɔ̄* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Marc Auriol AMALAMAN, Kané Vassouleymane CISSE, Zamblé Armand TRA BI

Influence des facteurs climatiques et topographiques sur les risques des feux de végétation dans la région de Tonkpi (Ouest de la Côte d'Ivoire) .....……...……. **p. 1-15**

Diané Lucien ADOU, Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS

Populations étrangères et développement économique local à Soubré (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) …….……..... **p. 16-31**

Laurence Sarah BATANTOU, Etienne PAKA, Yolande OFOUEME-BERTON

Dynamiques spatiale et démographique et offre de soins de santé dans l'Arrondissement 5 Ouenzé (Brazzaville, République du Congo) ……... **p. 32-49**

Atsé Calvin YAPI, Zoh Yapo Sylvère Cédric BIEU, Kouakou Attien Jean-Michel KONAN

Récurrence des litiges fonciers dans la commune de Bingerville en Côte d'Ivoire ….....……... **p. 50-63**

Bernadin DJOSSOU, Pascal GBENOU

Comprendre les déterminants de l'adoption des pratiques agroécologiques au Sud-Est du Benin : une approche combinée entre participation, perceptions et modélisation statistique ……...…..... **p. 64-80**

Sindou Amadou KAMAGATE, Brahima CISSE

Accès aux soins de santé primaire de la ville de Boundiali au nord de la Côte d'Ivoire …....……..… **p. 81-94**

Romaric OGOUWALE

Mobilisation et gestion des eaux de ruissellement aux fins d'adaptation aux changements climatiques dans la commune de Kétou au Sud-Bénin ……. **p. 95-110**

Zié Mamadou OUATTARA, Basoma KONE, Simplice Yao KOFFI

Caractérisation et durabilité du système de production coton-culture pérenne dans le Nord Ivoirien ……. **p. 111-123**

Marguerite KASSOGUE, Moussa dit Martin TESSOUGUE

Les activités génératrices de revenus des femmes de la commune urbaine de Bandiagara à l'épreuve de la crise sécuritaire au Mali ……..... **p. 124-139**

Laounta AKAME

Enjeux de protection des parcs agroforestiers face à l'économie du charbon de bois et à l'action des feux de brousse dans le canton de Pessidé (Nord-Togo) .....……...…….. **p. 140-153**

Amadou COULIBALY, Abou DIABAGATE, Welga Prince KOUDOU

Disparités spatiales de l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Bingerville en périphérie d'Abidjan en Côte d'Ivoire ……...……...….. **p. 154-164**

Adjiwo Pascaline Constance Bénédicte ONIDJE, Codjo Clément GNIMADI, Babatundé Eugène OGUIDI, Ibouraïma YABI

Sécurité alimentaire des ménages agricoles dans la commune de Zè au Sud du Bénin ……...….. **p. 165-183**

Thomas Kouadio KOUASSI, Maxime YAPI, Mariam DIOMANDÉ

Les groupements associatifs féminins : atouts au développement des activités génératrices de revenus en milieu rural dans le département de Botro (Centre de la Côte d'Ivoire) ……..……...….. **p. 184-197**

Kouadio Joseph KRA, Wanlo Innocents SIYALI, Yéboué Stéphane Koissy KOFFI

La restructuration du quartier précaire de Bardot à San Pédro : un défi de l'urbanisation en Côte d'Ivoire ? ……...……..……...….. **p. 198-211**

Grégoire DJISSONO, Laurent Gbênato HOUESSOU, Joseph Fanakpon DJEVI et Ibouraïma YABI

Analyses diagnostique et prospective de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation/utilisation des terres dans la réserve de biosphère transfrontalière du W-Bénin (RBT-W-Bénin) ……..……...….. **p. 212-228**

N'zue Pauline YAO Épouse SOMA, Hetemin Cavalo SILUE

Sous-préfecture de Katiola, une diversité de facteurs à l'origine du déclin de la culture de coton (Centre de la Côte d'ivoire) ……..……...….. **p. 229-244**

Yao Valère KRAMO

Disponibilité des établissements sanitaires de premier contact et sécurité sanitaire dans le Département de Dianra (Nord de la Côte d'Ivoire) …...……..……...….. **p. 245-258**

Dossou Edouard AKPINFA, Ayélodjou Roger ATCHOUTA, Makodjami David BALOUBI

Efficacité des stratégies de promotion de la centrale de distribution des produits locaux de Dassa-Zoumé au centre du Benin (Afrique de l'Ouest) ……..……...….. **p. 259-276**

Hyacinthe Kouamé KONAN

Orpaillage clandestin et financement du terrorisme : contribution à la clarification d'une ambiguïté relationnelle (Nord - Côte d'Ivoire) …….....….. **p. 277-286**

Kadidiatou COULIBALY

Approvisionnement du marché de Sabalibougou de la Commune V du district de Bamako au Mali en produits maraîchers ……..……...….. **p. 287-300**

Moussa COULIBALY, Logbon KARIDIOULA, Piénan Oumalé Kolotioloman KONÉ

Problème d'eau et maladies diarrhéiques dans la sous-préfecture de Sinématiali en Côte d'Ivoire ..... **p. 301-319**

Bipouki KOLANI, Babénoun LARE

Dynamique et répartition démographique dans la Région des Savanes au Togo : une analyse à base des données des recensements généraux de la population de 1970 à 2022 ……...….. **p. 320-329**

Christophe DJIKOLOUM DJIMTA, Médard NDOUTORLENGAR, Trépose NEINLEMBAYE

Analyse spatiale des infections paludéennes dans les centres de santé de Moundou au Sud du Tchad ……..……..……...….. **p. 330-341**

Kouamé Fulgence N'GORAN

Activité de restauration et gestion de l'environnement dans la commune de Taï au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire ……...……..……...….. **p. 342-353**

POPULATIONS ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL À SOUBRÉ (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

Diané Lucien ADOU

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
E-mail : dianlucad@gmail.com

Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
E-mail : eleazarus20@gmail.com

Reçu le 28 janvier 2025 ; Révisé le 17 mars 2025 ; Accepté le 15 avril 2025

Résumé : *Soubré est une ville moyenne du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire qui figure parmi les principales destinations des populations étrangères, grâce à son potentiel naturel favorable aux pratiques agricoles. En quête d'un mieux-être, les populations étrangères se sont investies dans bon nombre d'activités économiques. Comment contribuent-elles au développement de l'économie locale de la ville ? Cette étude vise à appréhender la contribution des migrants étrangers au développement économique de la ville de Soubré. La méthodologie de tendance descriptive et analytique, combine l'entretien, l'observation directe et un questionnaire administré à 221 ménages étrangers. Ces enquêtes ont été appuyées par des recherches documentaires. À terme, Soubré abrite environ 23% d'étrangers, principalement des Maliens et Burkinabés. Ces populations sont occupées à 48% par les activités de services, sources de revenus et d'emplois. Les revenus tirés de ces activités sont significatifs à même d'être réinvestis dans des secteurs productifs de la ville. Cependant, ces activités qui sont l'apanage du secteur informel, limitent le développement local.*

Mots-clés : *Activités économiques, développement économique local, migrations, populations étrangères, Soubré.*

FOREIGN POPULATION MIGRATION AND LOCAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN SOUBRÉ (WEST-CENTRAL IVORY COAST)

Abstract : *Soubré is a medium-sized town in the south-west of Côte d'Ivoire, and one of the main destinations for foreign residents, thanks to its natural potential for farming. In their quest for a better life, foreign residents have become involved in a large number of economic activities. How do they contribute to the development of the city's local economy ? This study aims to understand the contribution of foreign migrants to the economic development of the town of Soubré. The descriptive and analytical methodology combines interviews, direct observation and a questionnaire administered to 221 foreign households. These surveys were supported by documentary research. Soubré is home to around 23% of foreigners, mainly Malians and Burkinabe. Of these, 48% are involved in service activities, which are a source of income and employment. The income from these activities is significant and can be reinvested in the city's productive sectors. However, these activities, which are the preserve of the informal sector, limit local development.*

Keywords : *Economic activities, local economic development, migration, foreign population, Soubré.*

Introduction

Le développement des cultures du café et du cacao, socle de l'économie ivoirienne n'aurait pu se produire sans le recours à d'importants courants migratoires, à la fois parce que la zone écologique favorable à ces cultures était initialement peu peuplée et parce que le système productif repose sur des pratiques extensives (R. Balac, 1998, cité par C. Beauchemin, 2005, p. 10). Durant les deux premières décennies après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, la construction du modèle économique fondé sur les cultures du café et du cacao a imposé l'adoption d'une « politique migratoire longtemps caractérisée par un ultra-libéralisme qui a fait de ce pays la première terre d'accueil en Afrique » (K. Brou *et al.*, 1994, p. 35). La direction des flux migratoires est largement influencée par les opportunités agricoles des zones forestières (G. A. Bolou *et al.* 2019, p. 113), surtout que « le choix du milieu de résidence du migrant dépend des opportunités d'emplois qu'offre une localité. Plus grandes sont les opportunités d'emploi, plus grands seront les flux migratoires vers cette localité »

(Organisation Internationale pour les Migrations, 2020, p. 33). Si le milieu rural ivoirien semble être la zone privilégiée des migrants, il n'en est pas moins du milieu urbain dans lequel la migration contribuait pour 51,4% à la croissance de la population urbaine en 1998, contre 21% en 1975 (Ministère du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire (2007, p. 59).

Malgré une tendance à la baisse sous l'effet des crises socio-économiques et politiques qu'a connues la Côte d'Ivoire depuis les années 2000 (B. T. Zah, 2005, p. 290), les villes ivoiriennes abritent une proportion importante de migrants, traduisant ainsi leur attractivité. La Côte d'Ivoire se distingue d'ailleurs dans la sous-région ouest-africaine par « l'ancienneté et l'ampleur des migrations vers les villes, où les flux internes et internationaux se sont combinés pour assurer au pays des croissances urbaines record avec un taux d'urbanisation supérieur à celui de ses voisins et une métropole, Abidjan, dont l'aire d'influence dépasse largement les frontières du pays » (F. Dureau, 1987, cité par C. Beauchemin, 2005, p. 10). Les migrations sont de toute évidence des catalyseurs de la dynamique urbaine ivoirienne, et la ville de Soubré n'est pas exemptée.

Chef-lieu de la région administrative de la Nawa, Soubré, anciennement localisée dans la région administrative du Bas-Sassandra, est en effet une ville du Sud-ouest forestier qui connaît à l'image des villes ivoiriennes une forte croissance urbaine sous l'effet de ses potentialités socio-économiques et de la volonté politique des dirigeants. L'évolution des surfaces urbanisées dans le département, avec pour chef-lieu la ville de Soubré, est en effet tributaire depuis la décennie 1970, de la mise en œuvre du projet d'Aménagement Régional du Sud-Ouest (ARSO) et du développement de l'économie de plantation axée sur l'exploitation des produits d'exportation (Y. D. Kouadio *et al.*, 2015, p. 182). Ville de l'actuelle boucle du cacao de la Côte d'Ivoire, les potentialités naturelles de la région ont favorisé d'importants flux migratoires internes et internationaux au point où elle figurait parmi les régions de la Côte d'Ivoire comptant plus de 40% d'étrangers (C. Bouquet, 2003, p. 118). En l'espèce, le rôle des populations étrangères dans le développement de l'économie de la ville de Soubré reste peu connu en termes de données scientifiques. Les études menées sur l'impact des populations étrangères dans l'économie s'étendent sur une échelle nationale, régionale et/ou communale. Si l'étude de Y. D. Kouadio *et al*. (2015), permet par exemple d'appréhender la contribution des migrants au développement de l'ensemble des villes du département dont Soubré est le chef-lieu, celle de G. S. Séka *et al*. (2021) s'étend plutôt à l'échelle de la commune. Quel est le profil démographique des populations étrangères de la ville de Soubré ? Comment contribuent-elles au développement de l'économie locale de la ville ? Sur la base de données qualitatives et quantitatives, cette étude analyse le rôle des étrangers dans le développement économique de la ville de Soubré.

1. Cadre conceptuel et méthodologique

Le concept de la migration et de ses externalités ont été l'objet de bon nombre d'études. L'OIM (2007, p. 47) définit la migration comme étant « le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire ». La notion de migration englobe ainsi « tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi (…) les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées ». V. Piché (2012, p. 154) citant A. Simmons (1987), retient trois paramètres dans la définition de la migration notamment, le changement de résidence, le changement d'emploi et le changement de relations sociales. Ce changement de lieu de résidence présente une diversité typologique. On compte entre autres la migration internationale qui est le mouvement de

personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays et la migration interne qui représente quant à elle le mouvement provisoire ou permanent de personnes d'une région d'un pays à une autre afin d'y établir une nouvelle résidence (OIM, 2007, p. 49).

Parallèlement, le concept de développement local se présente comme étant une démarche globale, collective et endogène. Il renferme ainsi les principes du vivre ensemble et travailler ensemble, mais dans un cadre restreint, le pays qui renvoie ici au local (S. D. D. Ndeye, 2016, p. 27). Il est pour M. Rocard (1970), cité par P-N. Denieuil (2008, p. 117), « une démarche fédérative visant à mobiliser durablement des acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel ». Citant X. Greffe (1986), D. Telaidjia (2016, p. 76-77), souligne que le développement local est un concept regroupant six caractéristiques : il est un projet transversal, adoptant une démarche collective et se fondant en priorité sur les capacités endogènes de production d'un territoire de tailles et statuts diversifiés. Il nécessite que l'information circule bien au sein du territoire en développement pour que les initiatives des différents acteurs du développement s'enrichissent au contact les unes des autres, et la pleine participation des pouvoirs publics.

Les liens entre les migrations et le développement économique en général et local en particulier ont fait l'objet de nombreux écrits. Si les migrations concourent au développement des pays d'accueil et d'origine à travers par exemple les transferts de fonds et de compétences, le développement du commerce, de l'entrepreneuriat et des investissements (J. Oudinet, 2021 ; Bureau International du Travail, 2013), elles comportent des externalités négatives perçues à travers la fuite de la main-d'œuvre et l'exode des cerveaux (J-P. Guengant, 2002 ; C. Z. Guilmoto *et al.*, 2003).

La collecte des données de terrain a mobilisé l'entretien, l'observation directe et un questionnaire adressé aux populations étrangères.

L'entretien avec les chefs des communautés étrangères résidentes dans la ville a permis d'appréhender leur apport dans le développement socio-économique. Les questions ont tourné autour des motifs de l'arrivée des étrangers dans la ville et les principales activités exercées. La technique de l'observation directe a été utilisée à l'effet de définir la typologie des activités économiques exercées par les étrangers, de même que les différents sites d'occupation desdites activités exercées. Un questionnaire adressé à un échantillon de 221 ménages de nationalité étrangère, a renseigné sur leurs caractéristiques démographiques, le type d'activité exercée, les revenus moyens tirés et leurs usages dans la ville, etc.

Sur la base qu'il ne serait pas aisé d'atteindre les populations étrangères résidant dans les quartiers de la ville, la technique d'enquête retenue est donc celle de la boule de neige qui correspond à « une méthode d'échantillonnage en chaîne qui s'appuie sur les recommandations des sujets de départ pour générer d'autres participants » (L. G. Johnston *et al.*, 2010, p. 39). Les enquêtes de terrain ont été menées du 8 juillet au 12 septembre 2023. Dans la pratique, l'enquête a commencé par un ménage étranger qui après, a fourni des informations sur la localisation d'un autre. La chaîne s'est poursuivie ainsi de suite avec un seul renvoi de la part d'un ménage étranger jusqu'à ce que la taille des 221 ménages étrangers, raisonnable pour un échantillonnage représentatif soit atteinte.

Les données collectées ont été analysées suivant deux grands axes. Le premier axe porte sur l'évolution de la population urbaine et sa répartition selon la nationalité, tandis que le second présente le rôle des populations étrangères dans le développement de l'économie locale. La ville de Soubré est située

à 390 km d'Abidjan et à 247 km de Yamoussoukro. La ville compte 272 773 habitants (INS, 2021), répartis dans une vingtaine de sous-quartiers constitués en huit (08) grands quartiers (Figure n°1).

Figure n°1 : Localisation et présentation de la ville de Soubré

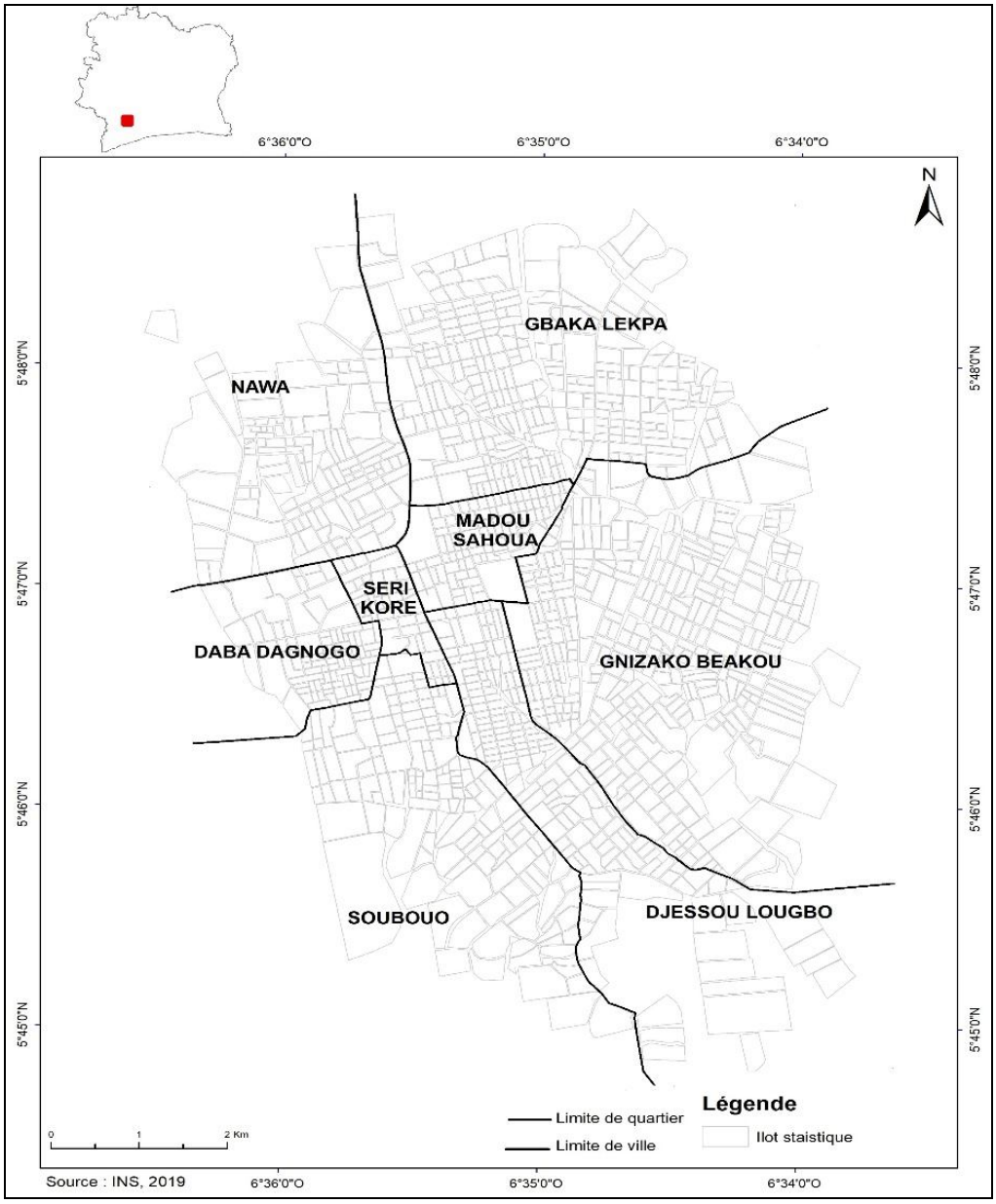

2. Résultats

2.1. Soubré, une ville marquée par une croissance rapide de sa population à coloration étrangère

À l'image des villes ivoiriennes, la population de Soubré à coloration étrangère, évolue rapidement.

2.1.1. Une population à croissance régulière

Les données issues des différents recensements de l'Institut National de la Statistique (INS) permettent de relever une forte croissance démographique de la ville de Soubré (Graphique n°1).

Graphique n°1 : Évolution de la population urbaine de 1975 à 2021

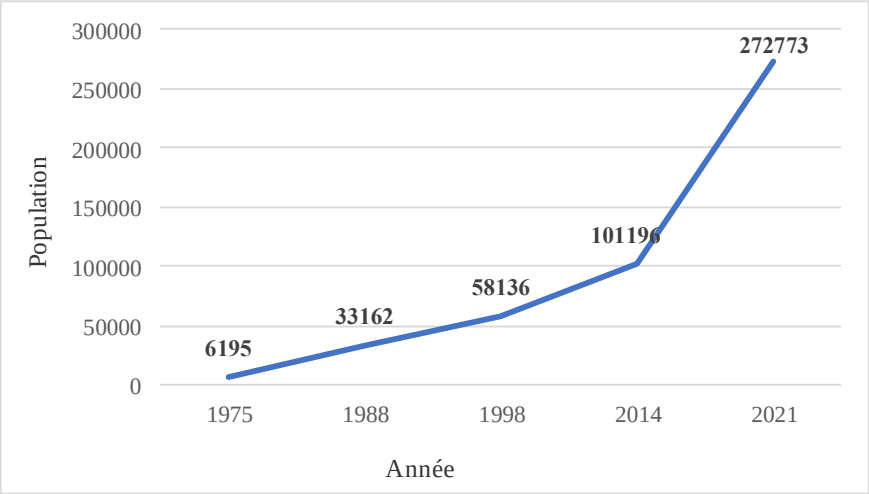

Source : INS, 1975 ; 1988 ; 1998 et 2021, Estimation INS, 2020

L'examen du graphique n°1 révèle que la population urbaine est passée de 6 195 habitants en 1975 à 33 162 habitants en 1988, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 13,8%. En 1998, la population a atteint 58 136 habitants, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,8% entre 1988 et 1998. Au recensement de 2014, on dénombrait 101 196 résidents dans la ville et en 2020, la population urbaine était estimée à 149 637 habitants. Les taux d'accroissement moyens annuels enregistrés étaient de 3,5% entre 1998 et 2014 et de 6,7 % sur la période allant de 2014 à 2020. En 2021, on comptait 272 773 habitants, équivalent à un taux d'accroissement de 15,55% par an.

L'apport de la migration et le solde naturel fondent la forte croissance démographique de la ville, impulsée par le développement de l'économie de plantation. En effet, « à la faveur du développement de l'économie de plantation cacaoyère, Soubré a vu l'arrivée massive de nombreuses autres communautés issues d'autres régions de la Côte d'Ivoire et des populations étrangères » (Ministère des Infrastructures Économiques de la Côte d'Ivoire 2014, p. 45). Cette population à croissance rapide présente naturellement un caractère composite.

2.1.2. Une population à coloration étrangère

La répartition de la population de Soubré selon la nationalité en 2014 laisse apparaître une présence remarquable de la population étrangère malgré une tendance à la baisse (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Répartition de la population urbaine selon les nationalités en 2014

Nationalités	Ivoiriens	Étrangers	Total
Effectif	78 255	22 941	101 196
Proportion (en %)	77,33	22,67	100

Source : INS, 2014.

Les étrangers dans la ville représentaient 22,67% de la population urbaine (RGPH, 2014), contre 33,7% en 1971, selon les travaux de recherche réalisés par l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) et du Bureau National d'Études Techniques de Développement (BNETD) pour le compte de l'ARSO. La forte présence d'étrangers dans la ville résulte de la politique migratoire libérale mise en œuvre par les

pouvoirs publics durant les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance. Cette politique faisait en effet appel à la main-d'œuvre agricole étrangère dans l'optique de stimuler le développement d'une économie ivoirienne basée sur une agriculture extensive dont les principales productions sont le café et le cacao. Cette réalité relève du système colonial qui a « légué à la Côte-d'Ivoire une économie où l'élément étranger est fortement impliqué et le gouvernement n'a eu aucun intérêt à interrompre les flux migratoires, car la présence de ces étrangers était vitale pour l'économie » (K. Brou *et al*., 1984, p. 36).

Aussi, les succès économiques qualifiés de « miracle ivoirien » dans les années 1970, ont-ils drainé de nombreux étrangers qui se sont établis durablement dans le Sud-ouest pour exploiter les vastes massifs forestiers de la région (A. Babo, 2010, p. 99). « *Nous sommes arrivés à Soubré pour travailler dans les plantations de café et de cacao* », rapporte M. Ab (59 ans), ressortissant de la communauté burkinabé de la ville. Sous l'effet de ces facteurs, les étrangers représentaient dans cette même période, plus de 40% de la population totale de la région du Sud-Ouest ivoirien (C. Bouquet, 2003, p. 118).

Cependant, la détérioration de la situation économique, politique et sociale de la Côte d'Ivoire se traduisant par de nombreux conflits fonciers à partir des années 1990 a suscité un ralentissement de l'immigration dans les dernières zones pionnières et au début de l'émigration avec notamment le retour des Burkinabés vers leur pays (C. Beauchemin, 2005, p. 16).

À Soubré, l'allure descendante de la population étrangère est une traduction du passage de la politique migratoire libérale (1960-1990) à la politique de contrôle à tendance restrictive depuis 1990 (OIM, 2020). Nonobstant l'effritement du modèle économique de la Côte d'Ivoire dont la baisse de la population étrangère en est un résultat, les étrangers restent l'un des marqueurs du paysage urbain de Soubré avec une forte coloration de ressortissants de la sous-région ouest-africaine (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Répartition de la population étrangère par nationalité en 2014

Nationalités	Effectif de la population	Proportion (en %)
MALI	8 279	36,1
BURKINA FASO	7 129	31,1
GUINÉE	3 646	15,9
NIGER	1 371	6,0
BENIN	1 071	4,7
NIGERIA	489	2,1
TOGO	311	1,4
SÉNÉGAL	158	0,7
GHANA	131	0,6
LIBAN	128	0,6
MAURITANIE	47	0,2
SOUDAN	38	0,2
DJIBOUTI	29	0,1
GUINÉE-BISSAU	21	0,1
AUTRES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES	93	0,4
TOTAL	**22 941**	**100,0**

Source : INS, 2014.

La population étrangère vivant dans la ville est essentiellement composée de Maliens et de Burkinabés représentant 67,2% de la population urbaine étrangère. Ils sont suivis des Guinéens (15,9%), des Nigériens (6%), des Béninois (4,7%), des Nigérians (2,1%), et des Togolais (1,4%). Au-delà, on recense une minorité de Sénégalais (0,7%), de Ghanéens (0,6%) et de Mauritaniens (0,2%), sans occulter la présence de ressortissants libanais (0,6%). En clair, les étrangers à Soubré viennent essentiellement des pays du Sahel (Burkina Faso, Mali), dans une logique de la politique de la mise en valeur des richesses agricoles des régions forestières du Sud de la Côte d'Ivoire.

2.1.3. Une population étrangère à majorité adulte, masculine et née en Côte d'Ivoire

La population étrangère résidente dans la ville de Soubré est dominée par les hommes (Graphique n°2).

Graphique n°2 : Répartition des populations étrangères selon le sexe

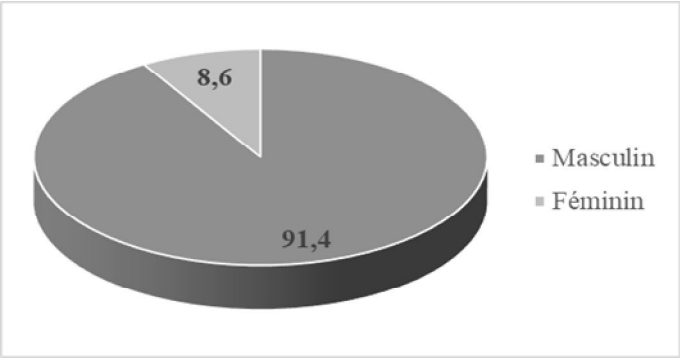

Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

À l'analyse du graphique n°2, il ressort que 202 chefs de ménage étrangers enquêtés, soit 91,4% sont du sexe masculin contre 8,6% de sexe féminin. Ces étrangères sont soit des veuves (58% des femmes étrangères), soit des femmes résidentes en ville (42% des femmes étrangères) pendant que l'époux est principalement logé en campagne pour le développement des activités agricoles. Ces populations étrangères tous sexes confondus sont majoritairement des adultes selon les investigations de terrain. En effet, 62% ont une tranche d'âge allant de 45 à 60 ans, contre 36% de jeunes (de 20 à 44 ans) et 2% de vieux (plus de 60 ans).

Cette population est majoritairement née en Côte d'Ivoire surtout qu'une proportion de 56% d'étrangers nés à Soubré a été dénombrée. La proportion des jeunes nés sur le sol ivoirien ne représente que 17,7% du total des enquêtés. Spécifiquement, les adultes et les vieux représentent successivement une proportion de 79% et 3,2%. C'est dire que l'arrivée des populations étrangères dans la ville est d'une tradition ancienne. La présence des populations étrangères a de toute évidence des implications dans le développement de l'économie locale de Soubré.

2.2. L'apport des étrangers au développement économique de la ville

La population étrangère dans la ville de Soubré s'investit dans une diversité d'activités génératrices de revenus. Ces activités contribuent relativement à l'amélioration des conditions de vie des acteurs et au dynamisme de l'économie urbaine. Toutefois, leur apport reste limité.

2.2.1. Une diversité d'activités développées par les étrangers

Les populations étrangères de la ville s'investissent dans les trois secteurs d'activités économiques de la Côte d'Ivoire, notamment le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire (Graphique n°3).

Graphique n°3 : Répartition de la population étrangère par branche d'activités (en %)

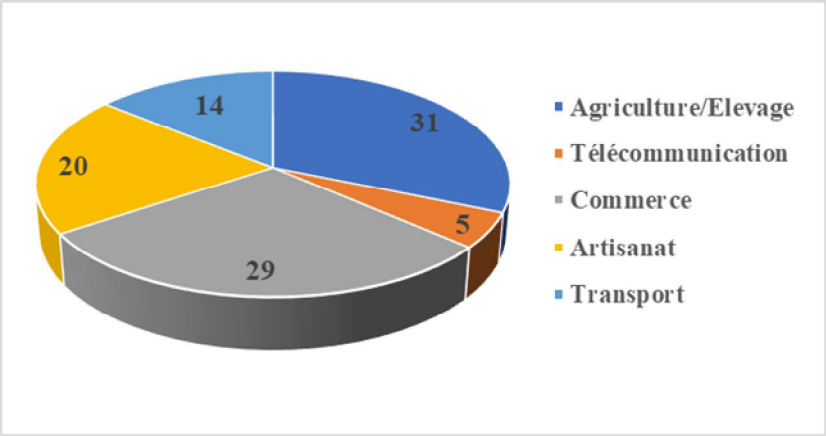

Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

L'agriculture et l'élevage, principales activités du secteur primaire, occupent 31% des étrangers enquêtés. Ensuite vient le commerce et l'artisanat qui regroupent respectivement 29% et 20% des actifs étrangers contre 14% dans le secteur du transport et 5% dans la télécommunication. Cette répartition de la population étrangère selon les secteurs d'activités dans la ville est une équivalence de la répartition des actifs selon les branches d'activités en Côte d'Ivoire. En effet en 2018, le secteur primaire offrait 40,9% des emplois, contre 12,9% pour le secteur secondaire et 46,2% pour le secteur tertiaire (DataBank de la Banque Mondiale, cité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, 2020).

Spécifiquement, on dénombre une diversité de nationalités étrangères qui s'investissent dans les activités économiques (Tableau n°3).

Tableau n°3 : Répartition de la population étrangère selon les activités économiques développées et par nationalités

	Agriculture/ Élevage	Commerce	Artisanat d'art et de production	Artisanat de service	Transport	Activités marchandes de la téléphonie mobile	Total
Burkinabés	33	15	6	4	12	2	72
Maliens	26	13	7	6	13	3	68
Guinéens	9	11	5	3	7	1	36
Ghanéens	0	4	1	2	0	2	9
Nigériens	0	6	2	3	0	0	11
Nigérians	0	2	0	2	0	3	7
Mauritaniens	0	5	0	0	0	0	5
Sénégalais	0	2	0	0	0	0	2
Béninois	0	4	3	0	0	0	7
Togolais	0	1	1	0	0	0	2
Libanais	0	2	0	0	0	0	2
Total	**68**	**65**	**25**	**20**	**32**	**11**	**221**

Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

Les nationalités les plus représentées dans l'économie locale de Soubré sont principalement les Burkinabés, les Maliens et les Guinéens qui représentent au total 80% des étrangers. Ces nationalités se retrouvent ainsi dans toutes les activités développées dans la ville avec une forte implication dans le secteur primaire (33 burkinabés et 26 maliens enquêtés). Il s'agit de populations qui, présentes en ville, sont occupées principalement par les activités agricoles et/ou pastorales (100% des Burkinabés ; 98,3% de Maliens). L'élevage est l'apanage des 9 Guinéens recensés dans le secteur primaire, soit 100%. L'exploitation des ressources halieutiques relève ici de la création du barrage hydroélectrique de Soubré qui occupe 1,7% de Maliens. Contrairement aux caractéristiques générales des pêcheurs étrangers (*bozo*) en Côte d'Ivoire, dominées par les Ghanéens, la population des *bozo* exerçants sur les rives du barrage de Soubré est marquée par une prédominance de la communauté malienne (Direction locale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, 2019, cité par G. S. Séka *et al.* (2021, p. 408). On compte en outre une forte communauté de Burkinabés, de Maliens et de Guinéens dans le commerce et le transport. Cette réalité dénote d'une mutation opérée dans le type d'emplois de ces étrangers. En effet, initialement attirés par les activités agricoles, les étrangers vont s'orienter vers d'autres secteurs productifs tels l'artisanat et le commerce, comme soutenu par R. Blion *et al*. (1997, p. 715) en ces termes :

> « À mesure que dure la migration, le statut et le type d'emploi occupé par les migrants burkinabè se modifient. En effet, après cinq ans de migration, ils sont environ 20% à s'employer dans l'industrie ou l'artisanat et plus de 24% dans les services (Trouvé, Bressat, 1982, p. 254). L'augmentation du niveau de vie générée par la croissance économique a créé de nouveaux besoins et donc de nouvelles activités, notamment dans les services urbains ».

Les activités commerciales qui concernent essentiellement la vente de produits manufacturés, de biens d'équipement et de produits alimentaires sont l'apanage de toutes les nationalités étrangères de la ville (Photos n°1 et n°2).

Photo n°1 : Commercialisation de produits manufacturés par un Guinéen à Soubré

Source : ELEAZARUS A. L. M., vue prise en 2023.

Photo n°2 : Atelier de mécanique auto, tenu par un Burkinabé dans la ville de Soubré

Source : ELEAZARUS A. L. M., vue prise en 2023.

L'artisanat d'art et de production se composent de la bijouterie, la cordonnerie, la couture, la menuiserie, l'ébénisterie, etc. Les activités de l'artisanat de service sont entre autres l'horlogerie, la mécanique, la réparation d'appareils électroménagers, la soudure, la plomberie.

2.2.2. Des activités sources de revenus et d'emplois

Les activités économiques développées par les populations étrangères de Soubré soutiennent l'économie locale comme en témoigne la catégorisation des revenus moyens (Tableau n°4).

Tableau n°4 : Revenus moyens mensuels tirés des activités développées par les populations étrangères

Revenu moyen mensuel (en F CFA)	Effectif	Proportion (en %)
Moins de 50 000 F CFA	20	9
Moins de 100 000 F CFA	22	10
100 000 F CFA à moins de 200 000 F CFA	95	43
200 000 F CFA à moins de 300 000 F CFA	46	21
300 000 F CFA à moins de 400 000 F CFA	25	11
Plus de 400 000 F CFA	13	6
Total	**221**	**100**

Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

L'examen du tableau n°4 permet de relever que 64 % des populations étrangères s'investissant dans les activités économiques, toutes catégories confondues, ont un revenu moyen mensuel compris entre 100 000 F CFA (152,4 €) et 300 000 F CFA (457,3 €), contre une proportion de 17% qui disposent de plus 300 000 F CFA (457,3 €) comme revenu moyen mensuel. Seulement 19% des actifs étrangers ont moins de 100 000 F CFA (152,4 €). Ces réalités dénotent du montant relativement élevé des revenus tirés du développement des activités économiques tenues par les étrangers de la ville, surtout que celles-ci garantissent un revenu moyen au-delà du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), fixé à 75 000 F CFA (114,3 €) au 1er janvier 2023. Si ces revenus permettent aux acteurs de se prendre en charge, ils sont également réinvestis dans des secteurs productifs de la ville. M. Ko (36 ans, Malien), commerçant et résident à Soubré depuis 12 ans, affirme en ces termes : « *J'ai pu construire une maison ici à Soubré que j'ai mise en location avec l'argent que je*

gagne dans mon commerce ». Les réinvestissements opérés avec les revenus tirés du développement des activités, notamment dans le secteur de l'immobilier, du transport de biens et de personnes, etc. concourent ainsi à la création de richesses locales et sous d'autres angles, à la formation des recettes fiscales de la commune (Graphique n°4).

Graphique n°4 : Répartition des acteurs économiques étrangers selon le mode de contribution à la formation des recettes fiscales

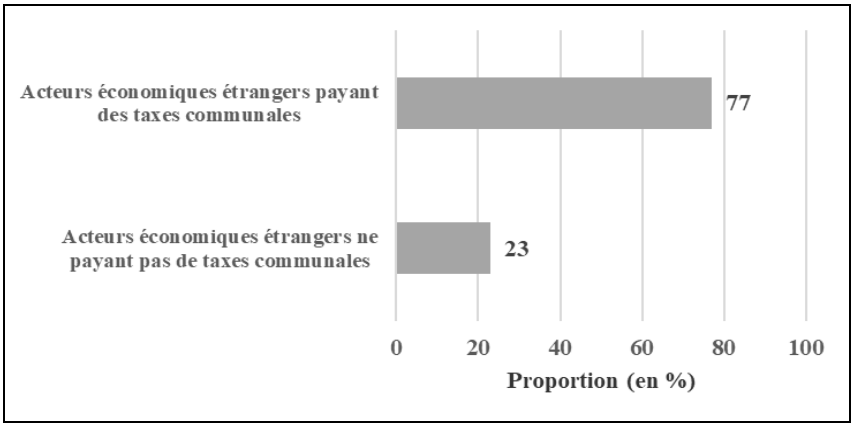

Source : D'après les enquêtes de terrain, 2023.

À l'analyse du graphique n°4, on admet que 77% des acteurs économiques étrangers déclarent payer les taxes communales et impôts liés à leurs activités, notamment la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans, la taxe sur les taxis communaux, l'impôt foncier, etc. Par contre, 23% de ces acteurs déclarent ne pas contribuer à la formation des recettes fiscales de la commune. Il s'agit principalement des étrangers occupés par les activités agricoles, pastorales et halieutiques qui échappent aux agents de recouvrement des taxes et impôts divers. Cela découle de la domestication de l'activité notamment pastorale et du choix de la campagne comme principale zone de développement agricole. La ville ne représente ici qu'un dortoir. Par ailleurs, ce sont 221 ménages étrangers qui disposent de facto d'un emploi direct. Au-delà, ces activités ont permis de recenser 116 emplois indirects dans la ville. On compte les commerciaux, les serveurs et/ou servantes dans des maquis et restaurants, les apprentis-chauffeurs, les gérants de cabines téléphoniques et de cybercafés, etc.

Somme toute, les opportunités d'emploi qu'offre la ville de Soubré ont attiré de nombreux étrangers qui s'investissent dans nombre d'activités sources de revenus et d'emplois. Celles-ci participent à l'élargissement des recettes fiscales de la commune, contribuant ainsi au dynamisme économique de la ville. Toutefois, le caractère informel de ces activités est de nature à limiter le développement de la localité de Soubré.

2.2.3. Des activités économiques à caractère informel et sources de désordre urbain

Les activités économiques tenues par les étrangers sont à caractère informel, et ce d'autant plus que les acteurs enquêtés ne détiennent aucun document justifiant l'exercice de l'activité dans un cadre réglementaire, telles la carte d'opérateur économique et la déclaration du personnel à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de la Côte d'Ivoire (CNPS). En effet, la CNPS est la structure en charge de la gestion obligatoire du régime de protection sociale des travailleurs du secteur privé et des travailleurs indépendants en Côte d'Ivoire. Elle légitime les activités économiques, leur conférant le caractère formel à travers leur enregistrement. Ainsi, le non-enregistrement d'une activité lui confère le

caractère informel, tel que soutenu par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), cité par T. Omar (2018, p. 120) qui « définit l'informel par la taille des entreprises et l'absence d'enregistrement ». À Soubré, les activités tenues par les étrangers sont en effet des petits métiers et/ou des commerces ayant pour espace-support, les espaces publics, notamment les emprises des voies de circulation et des équipements socio-collectifs. J-F. Steck (2006, p. 73), note à juste titre que « le développement des petites activités commerciales et artisanales urbaines appartenant à ce que l'on a pris coutume d'appeler l'informel s'accompagne le plus souvent d'une importante occupation de la rue, sous diverses formes ambulantes et sédentaires, temporaires et permanentes ». Ces activités sont d'une vulnérabilité accentuée avec l'occupation des servitudes urbaines. Si plus de la moitié (62%) participent à l'augmentation des recettes fiscales de la commune, 38% d'entre eux s'y soustraient en raison de la faiblesse du chiffre d'affaires qui de facto, permet de maintenir l'équilibre familial.

Les espaces publics envahis par les activités informelles sont sources de désordre urbain. Les trottoirs, originellement destinés à garantir la mobilité des piétons et les emprises foncières des routes, sont en effet transformés en espace de commerce, limitant de toute évidence la fluidité des déplacements. Lesdites activités qui se développent dans des cadres bâtis sur les emprises foncières des voies de communication, des habitations et des équipements socio-collectifs, mettent à nu la violation du principe d'alignement dans le processus d'urbanisation de la ville. Ces pratiques suscitent la disharmonie dans la structuration urbaine, alimentant ainsi le désordre. L'occupation des emprises foncières des équipements socio-collectifs est telle qu'on observe des encombrements aux abords du marché, véritable pôle économique de la ville. Cette pratique territoriale repose sur la stratégie des acteurs à capter une clientèle de passage qui se déplace (J-F. Steck, 2006). Les cadres de vies des populations sont en constante détérioration sous l'effet de leur pollution multiforme induite par le développement des activités économiques tant par les étrangers que par les nationaux. On observe ici et là d'importantes quantités de déchets composés de toutes sortes d'immondices, notamment les emballages biodégradables et non-biodégradables, les épluchures de bananes, etc. issues des petits commerces. Ces tas d'ordures qui jonchent les trottoirs, les voies non bitumées, les abords des équipements et sur les terrains nus, contribuent à la prolifération de dépotoirs sauvages dans la ville. Cette réalité ne peut que susciter la « dévalorisation » du climat des affaires et la « réticence » des investissements à même de stimuler l'essor économique de la ville.

3. Discussion

Les résultats de cette étude qui analyse l'apport des populations étrangères dans la dynamique urbaine de Soubré au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire, correspondent en bien des points avec ceux d'études antérieures. En effet, l'OCDE et le Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (2017) ont montré à l'échelle nationale que la structure de la population étrangère en Côte d'Ivoire se caractérise par une prédominance des ressortissants des pays de l'espace CEDEAO avec une forte coloration de Burkinabés et de Maliens. Cette attraction migratoire de la Côte d'Ivoire sur les pays de l'Afrique de l'Ouest résulte de sa position quasiment centrale en Afrique de l'Ouest, de sa nature favorable aux activités économiques, de la réceptivité culturelle des Ivoiriens et de la stabilité politique durant les trois premières décennies qui ont suivi l'indépendance du pays (OIM, 2020, p. 25).

À ces facteurs d'ordre géographique, culturel et politique, s'ajoute la politique migratoire initiée par le Président Félix Houphouët-Boigny durant les trois premières décennies de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Nonobstant la mise en œuvre de la politique de contrôle à tendance restrictive à partir de 1990, la Côte d'Ivoire compte parmi les pays qui enregistrent les plus

fortes proportions d'étrangers, représentant 22% en 2021 (Ministère du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, 2022). En se rapportant aux données du RGPH (2014), l'OIM (2017) souligne que les villes abritent 46% de migrants internationaux, faisant du milieu rural leur zone privilégiée avec un intérêt porté sur les villes des zones forestières (K. Brou *et al*., 1994, p. 34) nonobstant aujourd'hui l'effritement du modèle ivoirien (Beauchemin, 2005).

À Soubré, ville du principal front pionnier ivoirien, les étrangers représentaient 22,67% de la population urbaine selon les données du RGPH (2014), avec une forte coloration de ressortissant de la CEDEAO. Cela résulte des opportunités d'emploi qu'offrent les différentes régions de la Côte d'Ivoire et qui déterminent le choix de résidence des migrants. Plus une localité offre des possibilités d'emploi, plus elle attire les migrants du milieu urbain comme du milieu rural (OIM, 2020). Les zones forestières tant urbaines que rurales sont les principales destinations des migrants étrangers à l'image de Divo au Sud forestier (F. Dureau, 1989).

Cette présence significative des populations étrangères dans les villes contribue à dynamiser l'économie locale. A. M. Kouadio *et al*. (2019, p. 21) notent à juste titre que dans la ville ivoirienne de Gagnoa, « les migrants, (...) internationaux, ont joué un rôle capital dans la dynamique urbaine ». Ils participent en effet à la création de richesses en s'investissant dans divers secteurs productifs tels que l'immobilier, le commerce, le transport et dans le secteur de bois (J-B. Wadja *et al.*, 2016, p. 7). L'implication des populations étrangères dans le développement local des villes est d'autant plus significative que celles-ci interviennent dans tous les secteurs d'activité. G. S. Séka *et al.*, (2021) soutiennent à juste titre qu'en dehors du secteur primaire qui est le secteur d'activité de prédilection des immigrés dans la commune de Soubré, ceux-ci sont également présents dans les deux autres groupes d'activité, notamment les secteurs secondaire et tertiaire, facilitant ainsi la vie quotidienne de la population urbaine.

Toutefois, le caractère informel des activités développées par les étrangers est de nature à limiter le rayonnement économique des villes. En écho à la Banque mondiale (2012) qui révèle que la rémunération du travail est beaucoup plus faible dans le secteur informel et le faible niveau des taxes et le coût de la main-d'œuvre sont des avantages certains de l'informel sur le formel. Les pratiques des acteurs sont source de désordre spatial et de dégradation de l'environnement. Les espaces-supports sont les servitudes publiques, dénaturant leur fonction. Les activités tenues par les étrangers produisent des déchets dont la difficile gestion alimente les dépôts sauvages d'ordures et les nuisances. B. Kambiré *et al*. (2019, p. 129) soutiennent d'ailleurs que la mauvaise occupation des espaces, la prolifération des déchets solides et liquides et la pollution de l'air sont les problèmes majeurs d'environnement liés aux activités du commerce informel dans les villes.

Conclusion

Cette étude a mené une analyse sur l'implication des populations étrangères dans le développement de l'économie locale de Soubré, une ville moyenne du Sud-ouest ivoirien. Sur la base de la littérature et des enquêtes de terrain, la recherche a permis de mettre en relief le poids et les nationalités des étrangers dans la ville d'une part, et de porter une analyse sur leur rôle dans le développement de l'économie locale d'autre part.

Les résultats ont montré que la ville abrite une population composite, marquée par une proportion relativement importante de populations étrangères. Les étrangers s'investissent tant dans le secteur agricole que dans le commerce, le transport, l'artisanat, etc. source de revenus et d'emplois. Si ces activités participent au développement de l'économie locale, elles limitent toutefois le dynamisme économique de la ville à travers leur caractère

informel. Le processus d'urbanisation de Soubré se caractérise alors par le développement de la disharmonie avec tous les corollaires qui en découlent. En définitive, les populations étrangères dans la ville sont en partie des acteurs du développement économique. La disharmonie en lien avec le développement d'activités économiques dans la ville est-elle exclusivement du ressort des populations étrangères ?

Références bibliographiques

BABO Alfred, 2010, « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire », *Alternatives Sud*, Vol. 17, p. 95-118.

BANQUE MONDIALE, 2012, *Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone : Taille, productivité et institutions*, Montreuil, France, 273 p.

BEAUCHEMIN Cris, 2005, « Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ? », *Critique internationale*, N°28, p. 19-42, [en ligne], https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-3-page-19.htm.

BLION Reynald et BREDELOUP Sylvie, 1997, « La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais ». In : *Le modèle ivoirien en question crise, ajustement, recomposition*, Paris, France, p. 707-737.

BOLOU Gbitry Abel, ADOU Diané Lucien, GUY Constant Dali et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2019, « Dynamique migratoire dans les grands bourgs forestiers : recomposition sociétale et socioéconomique à Bonoufla (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *ANYASA. Revue des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lomé*, Numéro 11, Université de Lomé, Togo, p. 112-124.

BOUQUET Christian, 2003, « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire », *Annales de Géographie*, n°630, p. 115-145, [en ligne], https://doi.org/10.3406/geo.2003.895.

BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1984, « La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 10, N° 3, p. 33-59.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 2013, *Migrations de main-d'œuvre et développement : l'OIT va de l'avant*, Document d'information en vue de la Réunion technique tripartite sur les migrations de main-d'œuvre, Genève, 26 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE, 2020, *Guide de l'Investisseur : Investir en Côte d'Ivoire*, Abidjan, 307 p.

DENIEUIL Pierre-Noël, 2008, « Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français », *Mondes en Développement*, Vol.36, n°142, p. 113-130, [en ligne], http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-113.htm.

DUREAU Françoise, 1989, « Migration et dynamisation des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire : des entrepreneurs face à la crise économique », *Actes du séminaire, Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique*, tenu du 10 au 14 février 1987 à Lomé, Éditions de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, p. 123-134.

GUENGANT Jean-Pierre, 2002, « Quel lien entre migrations internationales et développement ? », *Chantiers politiques*, Projet 272, p. 72-81.

GUILMOTO Christophe Z. et SANDRON Frédéric, 2003, *Migration et développement*, La documentation Française (Ed.), Paris, France, 142 p.

JOHNSTON Lisa G. et KEITH Sabin, 2010, « Échantillonnage déterminé selon les répondants pour les populations difficiles à joindre », *Methodological Innovations Online*, volume 5, numéro 2, p. 38-48.

KAMBIRE Bébé, N'DAHOULE Yao Rémi, BOKA Abeto Constance et HUE Bi Broba Fulgence, 2019, « Impacts du commerce informel sur le cadre de vie des populations de la ville de Sinfra (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *Annales de l'Université de Moundou*, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Volume 5, numéro 2, p. 121-142.

KOUADIO Anne Marilyse et MONDESIR Thierry Koraba, 2019, « Accès à l'eau potable et maladies hydriques chez les immigrés dans la ville de Gagnoa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, Volume 2, numéro 3, p. 20-40

KOUADIO Yao Daniel et ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, 2015, « Dynamique démographique et économique, facteurs déterminants de la croissance spatiale des villes du département de Soubré (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, Volume 11, Nº26, p. 180-199.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT DE COTE D'IVOIRE, 2022, *Recensement général de la population et de l'habitat 2021 : résultats globaux définitifs*, Abidjan, 65 p.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT DE COTE D'IVOIRE, 2007, *Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire*, Rapport national sur l'État et le devenir de la Population de la Côte d'Ivoire (REPCI), Abidjan, Côte d'Ivoire, 190 p.

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE, 2014, *Étude d'impact environnemental et social du projet de bitumage de voirie de Soubré : rapport final*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 147 p.

NDEYE Sokhna Diagne Diop, 2016, *Le développement local, sens et application d'un concept : analyse d'un Fonds de développement local dans les régions pauvres du Sénégal*, Thèse de doctorat de Géographie, Université Paul Valéry - Montpellier III, France, 282 p.

OCDE et CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES, 2017, *Paysage de la migration en Côte d'Ivoire, Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Côte d'Ivoire*, OCDE (Éd), Paris, p. 45-66, [en ligne], https://doi.org/10.1787/9789264277090-6-fr.

OMAR Thiam, 2018, « Le secteur informel en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives », *Management & Sciences Sociales*, N°25, La responsabilité sociétale des écoles de management en France, p. 118-129.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS, 2020, *Migration en Côte d'Ivoire : Profil national 2016*, Genève, Suisse, 137 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS, 2007, *Glossaire de la migration*, Nº9, Genève, Suisse, 98 p.

OUDINET Joel, 2021, « Introduction : l'impact de la migration sur le développement inclusif », *Région et Développement*, Nº53, p. 5-21, [en ligne], www.regionetdeveloppement.org.

PICHE Victor, 2012, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population-F*, Volume 68, Numéro 1, p. 153-178, [en ligne], DOI : 10317/popu.1301.0153.

SEKA Gédéon Stéphane et ZAH Bi Tozan, 2021, « Contribution des immigrés au développement socioéconomique de la commune de Soubré (Côte d'Ivoire) », *Géovision*, Numéro Hors-série, N°2, Tome 2, p. 404-418.

STECK Jean-Fabien, 2006, « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Flux*, n°66-67, p. 73-86.

TELAIDJIA Djamel, 2016, *Gouvernance des territoires et développement local. Cas de la wilaya d'Annaba (Extrême Nord-est Algérien)*, Thèse de doctorat en sciences, Universités Badji Mokhtar-Annaba et de Caen Normandie, France, 332 p.

WADJA Jean-Bérenger, SERHAN Nasser et ADOU Diané Lucien, 2016, « Impact des populations étrangères sur les activités économiques dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire) », *RGARDSUDS, Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds*, Deuxième numéro, p. 1-12, [en ligne], https://www.eujournal.org.

ZAH Bi Tozan, 2005, « Impact de la migration sur la démographie en Côte d'Ivoire », *Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, N°13, Saint-Louis, Sénégal, p. 283-300.